



Séance du Conseil Municipal du 17 mars 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE BUTRY-SUR-OISE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 17 Mars 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(En application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation		A l'ouverture :
	Nombre de conseillers en exercice :	19
	Nombre de conseillers présents	14
17/03/2022	Nombre de conseillers représentés :	5
	Nombre de conseillers votants :	19

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE DIX-SEPT MARS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 17 mars 2022, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Butry sur Oise s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOËL Claude, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 11 mars 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11 mars 2022.

Monsieur le Maire :

- Ouvre la séance à 19h
- Fait procéder à l'appel des présents et donne connaissance des pouvoirs remis

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

M. Claude NOËL, M. Bruno BOURIAUD, Mme Géraldine DUVAL, M. William BOURGOIN, Mme Valérie LIMOUZIN, Mme Virginie CABUROL, M. Arnaud LORENZI, M. Benoît DUMONT, M. Gilles PAIGNON, M. KLETZLEN-BODES, Mme Sabrina TERRASSE, M. Eric RETHORE, Mme Sylvie AMBLAS.

Monsieur Alain LASMAN rejoint la séance à partir du point 2.

ÉTAIENT ABSENTS représentés :

Mme Caroline SEVEGRAND, qui a donné pouvoir à M. Claude NOËL.
Mme Juline GARNAVULT, qui a donné pouvoir à Mme Géraldine DUVAL.
Mme Jacqueline CARIMALI, qui a donné pouvoir à Mme Virginie CABUROL.
M. Philippe PRIOUX, qui a donné pouvoir à M. Bruno BOURIAUD.
M. Robert ESPECEL, qui a donné pouvoir à Mme Sylvie AMBLAS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Arnaud LORENZI



Le Conseil Municipal :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

À la majorité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 16 décembre 2021.

- Voix pour : 17
- Voix contre : 1
- Abstentions : 0

2. DCM2022001 – DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET DE PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

☞ Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD.

3. DCM2022002 – ACHAT DU TERRAIN DE MONSIEUR LENGRONNE

À l'unanimité des suffrages exprimés :

- Voix pour : 19
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

Le Conseil Municipal :

- ☞ **Autorise** l'acquisition à l'amiable de la parcelle cadastrée section AD N° 173, sise 21 chemin rural, d'une surface de 859 m², à l'euro symbolique,
- ☞ **Autorise** le Maire à recevoir et authentifier l'acte authentique en la forme administrative concernant ce bien immobilier,
- ☞ **Désigne** Monsieur le Maire pour signer l'acte à intervenir ainsi que toutes les pièces afférentes pour la bonne exécution de la présente



Le Maire,

Claude NOËL

Le Groupe "Union pour Butry" M. Claude NOËL, Mme Géraldine DUVAL, M. Bruno BOURIAUD, Mme Caroline SEVEGRAND, M. William BOURGOIN, Mme Valérie LIMOUZIN, M. Philippe PRIOUX, Mme Virginie CABÜROL, M. Arnaud LORENZI, M. Alain LASMAN, M. Benoît DUMONT, Mme Jacqueline CARIMALI, M. Gilles PAIGNON, Mme Juline GARNAVAULT, M. Denis KLETZLEN-BODES

Le Groupe "Bien vivre à Butry" : Mme Sabrina TERRASSE, M. Robert ESPECEL, Mme Sylvie AMBLAS, M. Éric RETHORE